

*République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère De l'enseignement supérieurs et de la recherche scientifique*

Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA



Faculté : Lettres et Langue

Département : Littérature et langue Françaises

Spécialité : science de langage

*L'usage de la langue française dans les différents secteurs
de la société Algérienne*

*Cas d'étude : le secteur bancaire de la wilaya de
Khenchela*

*Mémoire présente au Département de littérature et langue Françaises Pour
L'obtention du Diplôme du Master II*

Présenté par :

Dehane Besma

Dirigé par :

Mm. Djebaili

Les membres du jury :

Examineur : M.Athamena

Rapporteur : Mm. Djebaili

Président : M.Boujalal

*Année universitaire :
2016/2017*

Remerciements

Mes remerciements à Allah, qui m'a donné la patience et la force à effectuer ce travail et le compléter.

Et je tiens à exprimer mes profondes gratitude et ma reconnaissance à mon encadreur Mme Djebaili pour avoir dirigé ce travail grâce à ses précieux conseils et ses encouragements.

Je remercie tous les membres de jury qui ont bien accepté de lire ce travail et de l'évaluer.

Je tiens à remercier tous les travailleurs de la CNEP et la BNA pour leur soutien moral et matériel.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui m'ont permis de mener à bien ma formation et la réalisation de ce mémoire.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

A ma très chère mère pour son soutien, sa patience et ses prières.

A mon père, mon mentor dans la vie.

A mes chers et adorables frères Nassim et Oussama

*A ma chère sœur Marwa et ma cousine Nadjete, que dieu les gardes et
les Protège.*

*A celui qui a été à mes cotés durant la réalisation de ce travail mon
bien aimé Touza.h.*

Mes chères amies : Amel, Houda, Khadija

*A toute la famille, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin
pour que ce projet soit possible et réalisable,*

Je vous dis à tous merci.

Table des matières

Introduction générale	06
Chapitre I : Situation sociolinguistique de l'Algérie.	
-Introduction	09
1-Le plurilinguisme en Algérie	10
2-La langue française	12
3-Le statut de la langue française en Algérie	14
-Conclusion	16
Chapitre II : Le français dans les milieux de travail.	
-Introduction	18
1-Les représentations socioculturelles du français	19
2-Le français dans l'administration Algérienne	20
3-Les textes législatifs et l'utilisation du français dans l'administration	22
-Conclusion	23
Chapitre III : Présentation du corpus et de la méthodologie de l'enquête.	
-Introduction	25
1-Présentation de l'institution (secteur bancaire)	25
2-Recueil des données :	26
A-Méthode de l'enquête.	
b-Déroulement de l'enquête.	
3- Grilles et stratégies d'analyse	27
-Conclusion	28
Chapitre VI: L'analyse des données.	
-Introduction	30
1- Les démarches de la recherche	31
2- Résultats obtenus	32
3- Etude et analyse des résultats	36
- Conclusion	46
-Conclusion général	47
-Références bibliographique	48
- Annexe	



INTRODUCTION

Introduction générale

La richesse de la situation linguistique de l'Algérie fait d'elle une véritable source d'interrogation et de recherche en effet le marché linguistique algérien a subi et continue de subir des changements importants qui sont le résultat de la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variétés de langues. L'arabe dialectale et le berbère d'une part l'arabe classique et la langue française d'autre part. L'utilisation du français a connu une importante extension après l'indépendance même s'il représente une langue étrangère, il continue d'être un outil de communication professionnelle dans beaucoup de secteurs d'activité (milieu de la recherche universitaire, domaine économique et commercial, domaine médical, secteur industriel, etc.). Nous nous intéressons dans un cadre de recherche scientifique les langues en usages dans les administrations algériennes. Notre objectif est de mesurer et commenter la place du français et l'usage de cette langue dans l'administration algérienne «le secteur bancaire» et l'environnement francophone des banquiers. Compte tenu de ce bilinguisme administratif en Algérie, nous sommes pensée sur la question suivantes ; Quel est le degré d'utilisation du français dans les administrations Algériennes ?

Notre réflexion porte principalement sur les interrogations suivantes :

Quel est le statut réel du français au sein de ces administrations ? Est-il réel que le français est une langue étrangère ?

De ces questionnements découlent les hypothèses suivantes :

-Nous ne pouvons pas démentir que le français est présent dans la réalité sociolinguistique Algérienne.

-L'utilisation du français permettre d'être à jour avec les nouvelles technologies occidentales contrairement à l'utilisation de l'arabe.

La finalité de notre recherche est de d'écrire la situation et les pratiques linguistique dans les secteurs algérien, précisément le cas du secteur bancaire de la wilaya de Khenchela.

Nous avons donc présenté un questionnaire aux informateurs qui répond aux fins de notre étude. Il a fallu que nous collections le plus grand nombre possible de documents écrits et faire un sondage pouvant amener à des développements intéressants, puis analyser les résultats et ajouter à ceux des documents écrits.

Dans cette perspective notre travail sera divisé en quatre chapitres :

En premier lieu, nous entamons notre recherche par une brève partie théorique qui à partir de nos lectures résume la réalité sociolinguistique de l'Algérie (le plurilinguisme, la francophonie et la langue française)

En deuxième lieu, un chapitre portant sur la place du français dans les administrations Algérienne.

En troisième lieu, nous avons consacré un chapitre dénommé présentation du corpus, il comporte toutes les informations nécessaires concernant l'échantillon, les méthodes de recueil et d'analyse. En effet nous présentons une grille d'analyse qui nous permettons d'obtenir des statistiques sur le degré d'utilisation de chacune des langues.

En quatrième lieu, un chapitre pour l'analyse statistique qui comprend la partie analytique des résultats obtenus, cette procédure dévoilera le réel statut qu'occupe le français dans l'administration algérienne exactement le secteur bancaire.

Enfin, nous clôturons notre travail de recherche par une conclusion générale pour évoquer les buts atteints.

Cette étude n'est qu'un bilan descriptif d'une réalité linguistique et un environnement francophone Algérien

**Chapitre I : Situation sociolinguistique de
l'Algérie**

Introduction

La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe, elle se caractérise par la présence de plusieurs langues comme à constaté S.ABDELHAMID : «le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut- être envisager comme un phénomène de plurilinguisme »¹. En effet cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie.

Les différents invasions et conquêtes, que l'Algérie à embrassées ont engendré la consistance de plusieurs codes linguistiques à coté du berbère langue de la communauté autochtone .l'impacte de la colonisation française est aussi visible dans la société algérienne .elle a duré 130 et a laissé des traces se traduisant par la pratique de la langue française.

¹ S. Abdelhamid, pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage du français chez les étudiants de l'université de Batna, P35, 2002

Le plurilinguisme en Algérie

L'un des intérêts sociolinguistiques du terrain Algérien est sa riche variété de situations. C'est sans doute ce qui peut permettre à partir d'un grand nombre de phénomènes, d'en retenir quelques données fondamentales pour illustrer des pratiques, ainsi que des attitudes et des représentations linguistiques. Un constat sommaire de la situation des langues en Algérie nous amène à remarquer l'existence d'un plurilinguisme qui donne l'occasion à des locuteurs maîtrisant souvent plusieurs langues.

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. À partir de l'indépendance en 1962 et pendant des années, ce pays a été officiellement monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale mais cela n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues, l'arabe algérien (dialectal), le berbère avec toutes ses variantes et du français. À travers ces différents idiomes que les Algériens s'expriment comme Grandguillaume affirme :

« La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structure la personnalité »²

Selon Khaoula Taleb Ibrahim, le plurilinguisme en Algérie s'organise autour de trois sphères langagières.

1- La sphère arabophone :

Elle est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe en Algérie mais aussi dans le monde arabe, elle a tendance à ce structurer dans un continuum de registres (variétés langagières).

2-La sphère berbérophone : Elle est constituée par les dialectes berbères actuels, prolongement des plus anciennes variétés connues dans le Maghreb, ou plutôt dans l'aire berbérophone qui s'étend en Afrique de l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger.

Ces parlers amazighs comme on les dénomme maintenant. Constituent le plus vieux substrat linguistique de cette région.

3-La sphère des langues étrangères :

Les Algériens ont été en contact avec des langues européennes ce fut notamment, le cas de l'espagnol dans l'ouest du pays en raison d'abord de la présence coloniale espagnole durant trois siècles dans la ville d'Oran, puis la présence sous l'occupation française (la colonisation) aussi le cas de l'italien dans les villes côtières de l'Est, (échanges commerciaux, rivalités entre marins italiens et corsaires algériens).

² - G. Grandguillaume, arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, P11, 1983
- Ibrahim Taleb Khaoula, l'Algérie, coexistence et concurrence des langues, 207, 2006

Toutefois, c'est le français qui a bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien.

Parmi les particularités de la société algérienne, le plurilinguisme constitue une richesse individuelle et communautaire. En effet, pour communiquer la société algérienne utilise trois langues à savoir : l'arabe, le berbère, et le français. Concernant la communication, surtout à l'oral, les algériens mélangent souvent deux langues, voire trois langues comme : Français/arabe, français/berbère, il s'agit d'une diversité linguistique issue d'une réalité complexe, à cet effet CALVET déclare «Il s'agit d'une mosaïque linguistique, déterminée par la coexistence de langue de tradition orale et de langue de tradition écrite »³

³ -J. Calvet. La sociolinguistique .PUF.Paris, 1993

La langue française

C'est après la conquête de 1830 que l'usage de la langue française fut ressenti en Algérie. Lorsque les français arrivèrent, c'était les Zaouïas et les medersas qui dispensaient un enseignement religieux totalement en langue arabe. Ces derniers ont été transformés par la suite en écoles pour enseigner la langue française dans le but de former un nombre important d'indigènes pour occuper l'administration coloniale.

«La langue française à été introduite par la colonisation si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'impose surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française»⁴

Pendant les cents trente deux ans qu'a duré la colonisation, la langue française à été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnue par l'Etat colonial pour la mise en place de toutes ses institutions.

La langue française durant la période coloniale

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique, diffusée avec l'islam. Mais, lors de la colonisation française (1830-1962), le français a été introduit en tant que langue officielle par les autorités française dans l'administration algérienne. Toutefois, l'implantation de la langue française dans les institutions étatiques algérienne s'est effectuée par étape. Durant la première étape (1830-1922), les populations autochtones s'attachant à la culture arabo-musulmane ont refusé de fréquenter les écoles françaises. Mais, ces populations qui étaient hostiles à l'enseignement du français ont fini par l'accepter. En effet, durant la période de (1922-1962), le français représentait une clé pour accéder à certain postes dans l'administration. A cette époque, le français était enseigné aux Algériens en tant que langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes que celles qui étaient appliquées en France pour les petits français.

Ainsi kH. Taleb Ibrahim déclare :

«Le français imposé au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie»⁵

De cette citation, nous pouvons déduire que le colonisateur imposait sa langue des fins stratégiques visant notamment ses intérêts.

⁴G.Grandguillaume, Langue et représentations identitaire en Algérie.

⁵ Ibrahim Taleb Khaoula, les algériens et leur(s) langue(s), El hikma, Alger, P28, 1995

La langue française après la période coloniale

Au lendemain de l'indépendance, le principal objectif des autorités algériennes sur le plan linguistique était de redonner à l'arabe la place qu'il avait perdue. Ainsi, elles ont procédé à la politique de l'arabisation, il s'agit d'une politique qui vise à rendre à la langue arabe tous ses droits et à la proclamer langue nationale et officielle². Pour ce qui est du français, il se voit conférer le statut de langue étrangère ou seconde, depuis la décision de l'état d'arabiser le système éducatif la place du français s'est réduite dans les écoles. Son volume horaire ne cesse de changer, il est passé de 15 heures par semaine à 11 heures durant les trois années du deuxième palier (primaire) et de 9 heures par semaine durant les trois années du troisième palier (collège).

Avec l'indépendance et la politique d'arabisation, le français a connu un recul quant à sa diffusion et sa maîtrise. Ce pendant son usage est encore très largement répandu comme en attestent les enseignes publiques pratiquement toujours bilingues français-arabe malgré son statut.

Le statut de la langue française en Algérie

Le paysage linguistique en 1962 est largement dominé par le français, c'est la langue utilisée dans l'administration, omniprésente dans l'environnement et diffusée dans un système d'enseignement en voies d'expansion. Après l'indépendance, les choses ont pris une autre tournure « La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe dans sa variété codifiée »⁶.

C'est dans les institutions de l'Etat en général que le champ de l'utilisation du français est sensiblement réduit (l'enseignement, les formations professionnelles, les palais de justice, les administrations).

Néanmoins, la langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne et ce à tous les niveaux ; économique, sociale et éducatif. Le français garde toujours son prestige dans la réalité algérienne, et en particulier dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaire ou de l'homme politique. Et pourtant l'Algérie et le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie ce refus vis-à-vis de la francophonie soulève souvent des intégrations et repose continuellement, la question de la place et la prégnance de la culture française dans la société, la représentation du joug étranger et ce que la langue française charrie comme culture. En effet le français est un outil de travail important pour les algériens que ce soit sur leurs lieux de travail, à l'école ou même encore dans la rue. La langue française bénéficie d'une place à la fois symbolique et linguistique pour certain ;

Elle est la langue qu'on peut s'approprier lors de la France "un butin de guerre " selon l'expression de KATEB .Y, pour d'autres, elle fut et demeure une langue d'ouverture à la modernité de relations au monde. C'est pour cette raison qu'il est important de se rendre compte de la place qu'occupe la langue française dans la société Algérienne, de considérer cette langue comme un acquis à conserver permettant l'ouverture sur le monde extérieure et de voir en la place francophonie une autre manière de vivre l'universel.

L'usage du français est une réalité quotidienne non seulement pour une catégorie de la population dans un cadre professionnel, mais pour tous les citoyens, il en est aussi pour plusieurs raisons :

□ la disponibilité d'une presse écrite en langues française dont le nombre connaît une évolution sensible.

⁶Kateb, Y, La politique d'arabisation, interview publiée par jeune Afrique, n°324, Paris 1967

□ le lancement depuis 1994, d'une chaîne de télévision nationale « canal Algérie » en langue française.

□ la poursuite des enseignements universitaires en français, notamment pour les matières scientifiques (médecine, pharmacie, informatique, etc.) .

□ la dispense de l'enseignement de la langue française en tant que langue étrangère pendant tout le cursus scolaire (primaire, secondaire, universitaire).

□ la poursuite de la publication des textes législatifs et réglementaires en langue française quelque soit le support (papier, électronique).

Conclusion

La politique linguistique en Algérie est la présence du français, peut nous laisser dire que le gouvernement Algérien, après l'indépendance a essayé de remplacer la langue française qui à l'époque coloniale était la langue officielle de l'Algérie, elle était exclusivement utilisée dans tous les domaines notamment dans les administrations, quel que soit le secteur par la langue arabe scolaire qui est promue à son tour entant que la langue de la religion ,Néanmoins ,nous avons constaté que les spécialistes dans le domaine sociolinguistique ont pu prouver la présence et la persistance de l'utilisation du français en Algérie.

Nous pouvons dire que la francophonie en Algérie n'est pas un mythe mais, au contraire est une réalité et que cet outil qu'est le français est non seulement une richesse qu'il serait dommage de dilapider mais qui fait également partie intégrante du paysage linguistique Algérien.



Chapitre II : *Le français dans les milieux de travail*

Introduction

Personne ne peut nier la présence et l'utilisation du français dans différents domaines et secteurs de la vie sociale, économique et politique. Il est à signaler que cette utilisation fait de l'Algérie. Parmi les domaines professionnelles en Algérie ou la langue française est utilisée à différents degrés et à différentes fréquences en tant qu'outil de communication et de travail, figure celui de l'administration entre la situation du français en milieu administratif et les textes législatifs prônant l'arabisation du domaine administratif d'un côté et la réalité sociolinguistique de l'autre côté.

La mondialisation et la technologie ont fait du monde, un village globale c'est la raison pour laquelle, l'Algérie accorde une place prépondérante aux langues qui imposent être le moyen de véhicule le savoir et l'information.

Les représentations socioculturelles du français

En analysant la situation ancienne et celle d'aujourd'hui du français en Algérie, on peut déduire que par rapport aux autres langues étrangères mises en égalité avec le français ; ce dernier possède un double statut à savoir : le statut formel et le statut informel.

Quand au statut formel, il est traduit dans les textes législatifs et les décisions politiques entreprises par l'Etat algérien depuis l'indépendance et qui fait du français, une langue étrangère comme n'importe quelle autre langue, récente en Algérie, il est à noter que ce statut formel ne prend pas en considération l'état des lieux et donc le vécu des algériens qui utilisent quotidiennement le français surtout à l'oral. Cette utilisation nous conduit donc à penser sur l'existence d'un second statut dit informel, Ce statut que nous pouvons qualifier l'implicite est représenté d'une façon flagrante dans le vécu des algériens, mais quand à sa prise en considération, elle reste ignorée par les pouvoirs algériens. La coexistence de ces deux types de statut laisse apparaître une situation très complexe de la politique linguistique en Algérie.

« La langue de colonisation reste en effet, pour les générations prochaines.

La seule voie d'accès à la communication internationale et à la civilisation moderne, et par le fait même, elle est particulièrement apte à féconder du point de vue linguistique et culturel...»⁷

En Algérie, les représentations se développent dans un milieu plurilingue qui est caractérisé par la complexité linguistique et la coexistence de plusieurs variétés de langues, les représentations socioculturelles, individuelles ou sociales, privées ou publiques, inconscientes ou conscientes, sont en effet les schémas qui guident nos perceptions de la réalité socioculturelle de la langue française et la culture. Puis ces perceptions forment des attitudes, puisque ces derniers sont étroitement liés à la motivation, l'étude des représentations socioculturelles a aidé à comprendre la motivation pour apprendre le français.

⁷Abou, S, l'identité culturelle, Paris 1995

Le français dans l'administration Algérienne

Malgré son statut équivoque en Algérie, l'utilisation du français a connu une importance extension après l'indépendance, il continue d'être un outil de communication professionnelle dans beaucoup de secteurs d'activité. Cette réalité est développée par le linguiste et chercheur algérien Rabah Sebaa :

«Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux»⁸

Cette citation démontre que bien après l'indépendance la langue française a continué à posséder un statut privilégié dans le domaine professionnel, notamment administratif, mais était désormais en situation concurrentielle avec l'arabe qui commençait à opérer son retour dans le champ officiel, elle est régulièrement utilisée dans l'administration mais aussi dans le monde d'entreprise, Ainsi la plupart des chefs d'entreprise et les directeurs s'expriment en français et les recrutements se déroulent le plus souvent dans cette langue surtout dans le secteur bancaire parce que c'est un secteur monétaire et démantelée dépendant de la banque de France, elle joue un rôle indispensable d'une langue susceptible à véhiculer la gestion et à accomplir des différents traitements commerciaux.

En outre, au niveau administratif de cette entreprise, les différents services, se traitent entre eux aussi avec leurs clients par des documents rédigés souvent en cette langue, citons : les factures, les décisions, les bons de livraison, les bons de commandes et d'autres, Presque tous les fonctionnaires travaillant dans ces entreprises en particulier les cadres supérieurs, ont généralement une certaine compétence linguistique en français soit à l'oral ou à l'écrit

Donc le français constitue une utilité en ce qui concerne les administrations, pour effectuer le travail, les générations nouvelles n'ont fait que poursuivre le chemin de celles qui les ont précédés, car comme nous l'avons déjà dit, la génération de la période de l'indépendance ont été plus formés et instruits en langue française qu'en langue arabe et surtout dans le domaine de la gestion.

La présence et l'usage du français dans différents secteurs font de l'Algérie permettent aux Algériens de s'ouvrir sur le monde. C'est cette ouverture sur le monde à travers les langues que met en évidence Abdelaziz Bouteflika, le Président de la république algérienne, qui a marqué et qui marque toujours son attachement à l'ouverture linguistique, au plurilinguisme et à l'apprentissage des langues étrangères tout en maîtrisant et en valorisant la langue arabe :

⁸Sebaa, R, Culture et plurilinguisme en Algérie, P85, 2002

« La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle ne saurait frapper d'ostracisme.»⁹

Il est bien évident que l'arabe et le français sont deux langues très différentes, que ce soit au niveau de leur historique ou de leurs statuts actuels, mais cela ne peut signifier l'évidence de leur emploi réel dans les divers domaines de la vie.

⁹ Discours de président, Monsieur Abdelaziz Bouteflika à l'assemblée nationale française, le 14 juin 2000

Les textes législatifs et l'utilisation du français

La deuxième moitié de la décennie 1960 a marqué un tournant considérable en matière d'arabisation de l'administration par le biais de la promulgation d'une batterie de textes législatifs consacrant l'arabe comme outil de travail dans les administrations publiques, durant la période 1968-1971, après le secteur de la justice et celui de l'état civil, le secteur de la fonction publique a fait à son tour l'objet de la mise en place de diverses lois portant sur son arabisation totale ou partielle selon le secteur d'activité concerné, selon les autorités politiques de l'Algérie indépendante, s'identifier, c'est la raison pour laquelle le premier président Ahmed Ben Bella a prononcé en 1963 le discours suivant :

«Nous sommes des arabes, des arabes, dix millions d'arabe {...}, il n'ya d'avenir dans ce pays que dans l'arabisme»¹⁰.

Il a promulgué le décret du 22 mai 1964, le premier décret portant sur l'arabisation de l'administration, ce décret fut suivi du décret n°64-147 du 28 mai relatif à l'exécution des lois et règlements de tous ces actes législatifs ou décret et ordonnances, c'est la loi n°91-05 Du 16 Janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe, qui constitue le texte le plus important depuis l'indépendance de l'Algérie. Cette loi vise à exclure l'usage et la pratique du français dans l'administration publique et surtout celle du secteur de la justice

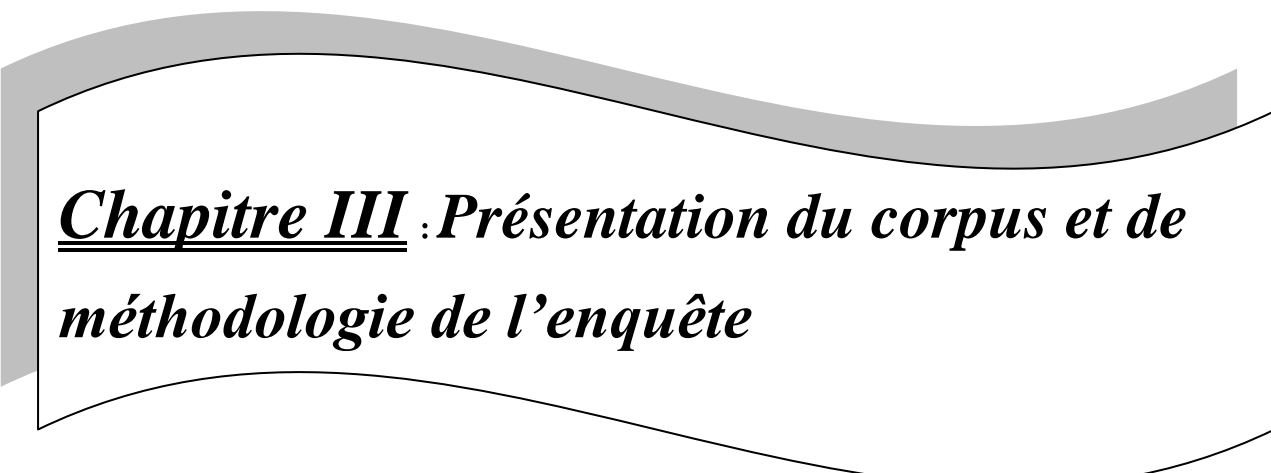
Cependant, entre la théorie et la pratique, il y avait une distance béante. Les textes promulgués n'avaient été suivis d'aucune mesure de suivi et de contrôle de leur application effective sur le terrain administratif. Plutôt que d'assister à une utilisation massive de la langue arabe en fonction des nouvelles mesures législatives, la situation sociolinguistique à cette époque était plutôt propice à un bilinguisme réel entre arabe et français en leur qualité de langues professionnelles complémentaires.

Après avoir confronté la réalité linguistique aux textes de loi, il apparaît que le français et l'arabe sont les langues de communication et de fonctionnement au sein des administrations surtout dans le secteur bancaire parce qu'il appartient à la France, on trouve l'utilisation de deux langues arabe et le français.

¹⁰ Discours de l'ancien Président Ahmed Ben Bella.
Loi n°91-05 du 16 Janvier 1990
Loi n°64-147 du 28 mai.

Conclusion

Loin d'être une attitude de transgression et de d'indifférence et une mesure de défi aux textes législatifs portant arabisation administrative, l'existence du français en milieu administratif, après l'indépendance du pays et la réhabilitation de l'arabe comme langue professionnelle, est due plutôt à la réalité du terrain et aux exigences de certains secteurs de l'administration qui convoquent l'utilisation de cette langue à une époque où le bilinguisme, voire le plurilinguisme est devenu une condition pour bien mener sa tâche professionnelle dans l'Algérie, en prônant une ouverture sur le monde et ses avancées dans le cadre de l'économie de marché. Une ouverture qui ne peut aboutir sans une administration moderne et ouverte qui permettrait au pays d'être au diapason des Etats dits émergents.



**Chapitre III : *Présentation du corpus et de
méthodologie de l'enquête***

Introduction

Dans cette partie, nous présentons l'ensemble des informations concernant le secteur visé, et les méthodes de recherche choisies pour effectuer la recherche avec la description du déroulement de l'enquête, le travail du terrain nécessite un secteur administratif pour la construction de notre corpus. Nous avons donc choisi le secteur bancaire.

1-Présentation de secteur :

La banque de l'Algérie est une institution financière et monétaire fondée en 1851 et démantelée en 1963 dépendant de la banque de France destinée à gérer la politique monétaire et financière en Algérie, Alors sous domination française.

Le 1^{ère} novembre 1851, la Banque de l'Algérie s'installe à Alger dans un immeuble de la rue Marine, Elle y demeure jusqu'en 1868, date à laquelle son siège est transféré dans un hôtel édifié par l'architecte Alphonse Robinot-Bertrand. Un décret du 13 août 1853 autorise la banque à ouvrir une succursale à Oran, un décret du 3 décembre 1856 l'autorise à ouvrir une deuxième à Constantine ; et un décret du 22 Avril 1875 l'autorise à en ouvrir deux autres, par suite, vingt-neuf autres succursales ou bureaux sont ouverts.

Le secteur bancaire Algérien est composé de six banques publiques : la Banque nationale d'Algérie(BNA), la Banque extérieure d'Algérie(BEA), le Crédit populaire d'Algérie(CPA), la Banque de développement local(BDL), la Banque de l'agriculture et du développement rural(BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-BANK) et des institutions financière privées.

Le secteur bancaire de la wilaya de Khenchela fait partie du corpus de l'institution publique, ces institutions sont des sociétés étatiques qui sont en relation directe avec les citoyens et qui sont à leur service (retirer de l'argent, effectuer des paiements, épargnes, donnes, versement, retrait..) ce secteur et un groupe social et un locuteur collectif homogène dans la mesure où il se définit par un discours commun.

Pour commenter et appréhender la situation du français qui prévaut dans le secteur bancaire, il suffit de cibler une seule banque, en l'occurrence la (CNEP-Banque) La caisse nationale d'épargne et de prévoyance de la wilaya de Khenchela et la (BNA) banque national d'Algérie.

2- Recueil des données :

A-Méthode de l'enquête :

Nous avons visé l'enquête par un questionnaire aux banquiers qui ne prendra en considération que les questions qui ont pour objectif de mener une analyse, nous avons préféré d'employer le type de questions fermés ou choix multiples.

De même nous avons fait une observation d'un ensemble représentatif de documents écrits utilisés dans le secteur par les employés (banquiers) dans les différents services de la banque.

«Le but de la recherche au sein de la communauté est de savoir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement»

B-Déroulement de l'enquête et échantillon réalisé :

Cette étape consiste à décrire le fonctionnement du recueil de tout ce qui est en relation avec notre étude et ses objectifs. Nous avons organisé notre travail en deux parties :

Première partie : Collecter les documents écrits et les catégoriser

Nous avons d'abord eu contact avec l'administration pour avoir accès aux écrits administratifs, nous avons pu regrouper un nombre de 18 fichiers, parmi ces derniers, 10 sont rédigés en langue française et 03 sont écrits en langues arabe et 05 sont en arabe et en français (bilingues).

Deuxième partie : le questionnaire

Après avoir déterminé les objectifs visés, nous avons préparé un questionnaire aux banquiers (employés). En effet, nous avons choisi des employés des deux sexes, représentant différents niveaux d'âges et ayant des statuts professionnels variés et inégaux.

Nous avons visé l'ensemble de ces derniers qui est de 17, donc nous avons leur présenté 17 questionnaires dans le but d'avoir le plus grand nombre possible, 13 ont été remplis par des hommes et 04 par les femmes.

3-Grille d'analyse :

Pour l'analyse de notre corpus, nous réalisons notre propre grille, qui est conçue en fonction des besoins et des buts ciblés dans notre recherche.

Grille d'analyse des documents écrits :

Nombre total des documents écrits en Français, arabe, bilingue. N : 18	Documents écrits en Français : 10			Documents écrits en Arabe : 03			Documents bilingue (français-arabe) : 05		
	nombre	pourcentage		nombre	pourcentage		nombre	pourcentage	
		10%	18%		03%	18%		05%	18%
Demande de retrait	03	30	16,67	00	/	/	00	/	/
Demande de carte d'épargne	00	/	/	00	/	/	03	60	16,67
Procès judiciaire	00	/	/	02	66,67	11,11	00	/	/
Versement d'espèce	04	40	22,22	00	/	/	00	/	/
Livret d'épargne logement	00	/	/	00	/	/	02	40	11,11
Demande de crédit	02	20	11,11	00	/	/	00	/	/
Plainte	00	/	/	01	33,33	05,55	00	/	/
Convention de compte sur livret d'épargne.	01	10	05,56	00	/	/	00	/	/

Conclusion

Notre intérêt est de pouvoir décrire notre démarche et notre méthode d'enquête sélectionnées afin d'éclaircir notre voie pour assurer l'organisation et la structuration de l'enquête visée.

Après le premier dépouillement des données en termes de langue en usage, nous constatons une présence du français dans la majorité des documents présents dans notre corpus. En effet, nous remarquons aussi qu'il y a un usage bilingue dans les types de documents qui suivent : les demandes de carte d'épargne, les livrets d'épargne logement.

Enfin, de ces premières observations nous déduisons que le français occupe un champ d'application ou de pratique dans notre corpus.



Chapitre VI : *L'analyse des données*

Introduction

Après avoir tenté de donner un aperçu théorique de notre thème, puis de présenter les objectifs principaux de notre investigation pratique, ainsi que l'outil et la méthode d'analyse des résultats de cette dernière, nous avons exploité les résultats des questions relatives.

Dans la présente partie, ce sont les résultats des documents écrits et des questions portant l'usage et la pratique de la langue française que nous exposons et tenterons d'exploiter, nous tenterons de mener des analyses pour nous renseigner avec des données claires sur les degrés et les fréquences de l'usage de la langue française au niveau du secteur bancaire de la wilaya de Khenchela.

Les démarches de la recherche

Tout d'abord, il fallait dans une première étape choisir le lieu d'investigation de notre enquête et donc sélectionner une entreprise utilisant essentiellement la langue française comme outil de travail, nous avons choisi la CNEP Banque et la BNA.

Nous avons construit des tableaux présentant les valeurs que nous avons dégagées selon la démarche suivante, nous avons compté nombre des documents écrits en français (10 documents), et les documents écrits en arabe (03 documents), et les documents bilingue (05 documents), pour donner dans chaque type d'écrits le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des documents écrits en arabe ou en français puis par rapport à la totalité des documents.

Pour le questionnaire, nous avons dominé l'échantillon d'enquête en prenant compte de l'importance de chaque service et selon le sexe, majoritairement masculin.

Dans la troisième étape, nous avons remis à tous les concernés un questionnaire (voir annexe), après une heure, nous avons récupéré ces derniers comportant toutes les réponses à nos interrogations.

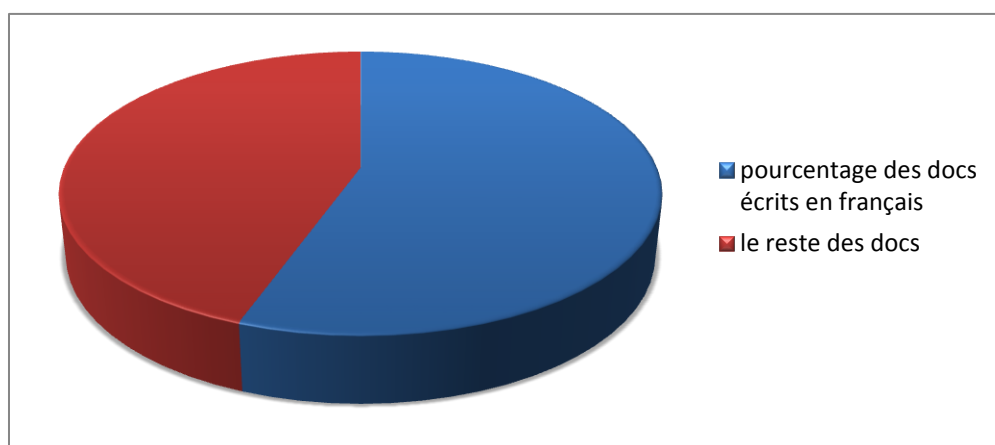
N: A signaler que nous avons fait la traduction en arabe dialectale des questions pour certains d'entre eux.

Analyse :

Tableau présentant les nombres et les pourcentages des documents écrits en français sur l'ensemble des documents écrits :

Nombre total des docs écrits : 18	Documents écrits en français, total : 10		
	nombre	pourcentage	
		10% docs	18% docs
Demande de retrait	03	30%	16.67%
Versement d'espèce	04	40%	22.22%
Demande de crédit	02	20%	11.11%
Convention de compte sur livret d'épargne	01	10%	05.56%
Total			55.55%

Représentation du pourcentage des docs écrits en français sur l'ensemble des documents :



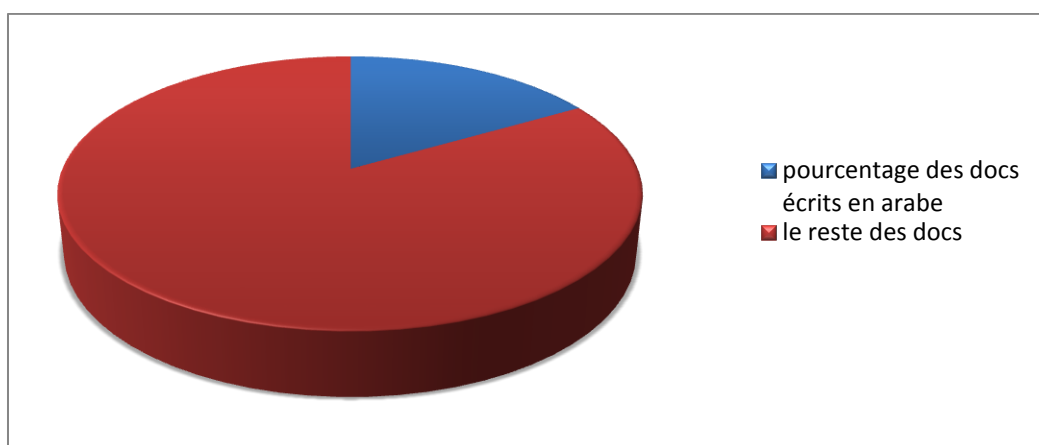
Interprétation et commentaire :

Nous pouvons remarquer que les documents écrits en français sont au nombre 10/18 documents, ce qui donne 55,56% de la totalité et qui est un peu plus que la moitié de l'ensemble des documents. Cette proportion n'est que la moitié, mais la proportion est plus que la moitié, mais elle reste considérable.

2-Tableau présentant les nombres et les pourcentages des documents écrits en arabe sur l'ensemble des documents écrits :

Nombre total des docs : 18	Documents écrits en arabe, total : 03		
	nombre	pourcentage	
		03% docs	18% docs
Déposer une plainte	01	33.33%	05.56%
Procès judiciaire	02	66.67%	11.11%
Total			16.67%

-Représentation du pourcentage des docs écrits en arabe sur l'ensemble des documents :



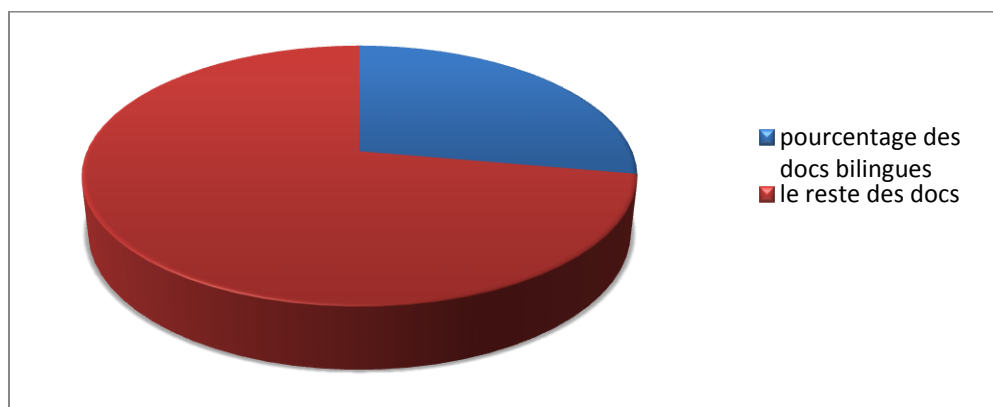
Interprétation et commentaire :

Nous pouvons remarquer que les documents écrits en arabe sont au nombre de 03/18, ce qui donne 16.67% de la totalité et qui est le quart de l'ensemble des documents.

3-Tableau présentant les nombres et les pourcentages des documents bilingues sur l'ensemble des documents :

Nombre total des docs écrits : 18	Documents bilingues, total : 05		
	nombre	pourcentage	
		05% docs	18% docs
Demande de carte d'épargne	03	60%	16.67%
Livret d'épargne logement	02	40%	11.11%
Total			27.78%

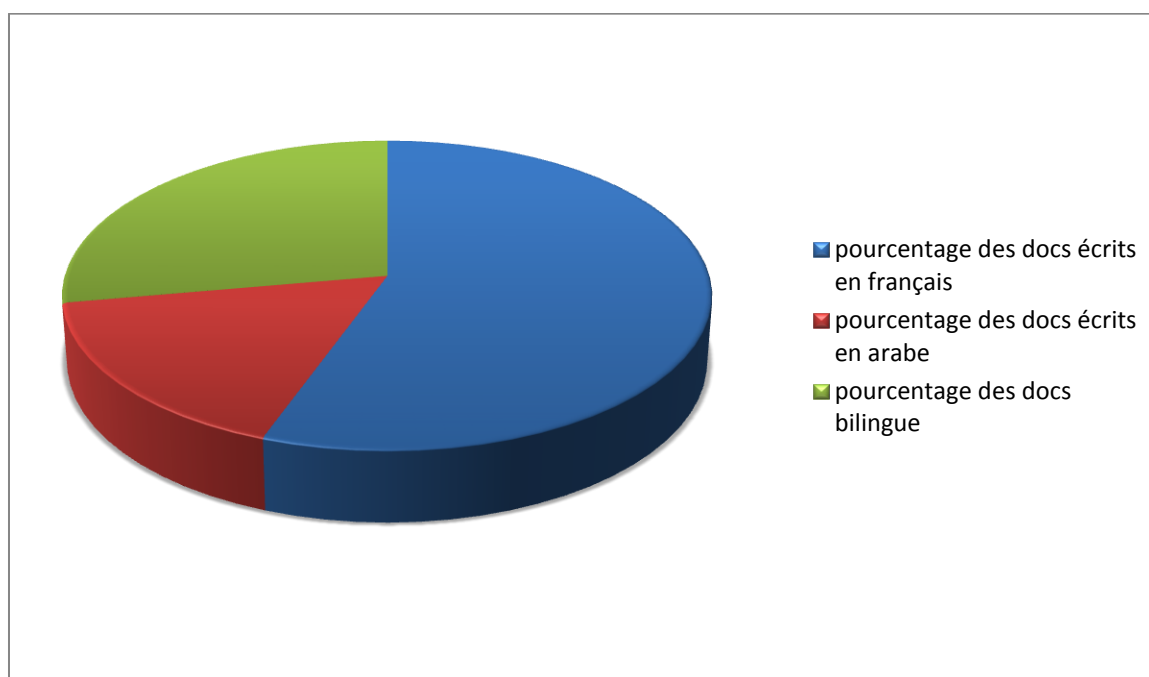
-Représentation du pourcentage des écrits bilingues sur l'ensemble des documents :



Interprétation et commentaire :

Nous pouvons remarquer que les documents bilingues sont au nombre de 05/18 documents, ce qui donne 27.78% de la totalité des documents et qui est un peu plus que le quart de l'ensemble de documents.

Représentation du pourcentage de l'ensemble des docs par rapport à la totalité des documents :



Interprétation et commentaire :

D'après ces résultats, Nous constatons un usage très répandu des documents écrits en français qui est de 63%, et presque la moitié est des documents bilingues 25%, et les documents écrits en arabe 12%, nous pouvons dire que dans ce secteur on trouve beaucoup plus l'utilisation des documents écrits en français, sauf dans le domaine judiciaire ils utilisent des documents écrits en arabe.

L'analyse du questionnaire destiné aux employés:

-L'analyse à été effectuer sur la base des réponses obtenues par cette enquête. Pour ce faire nous avons adressé à chaque élément de la population sondée un questionnaire (annexe), les résultats obtenus sont exprimés en pourcentage et illustrés par des histogrammes, ci-dessous repris.

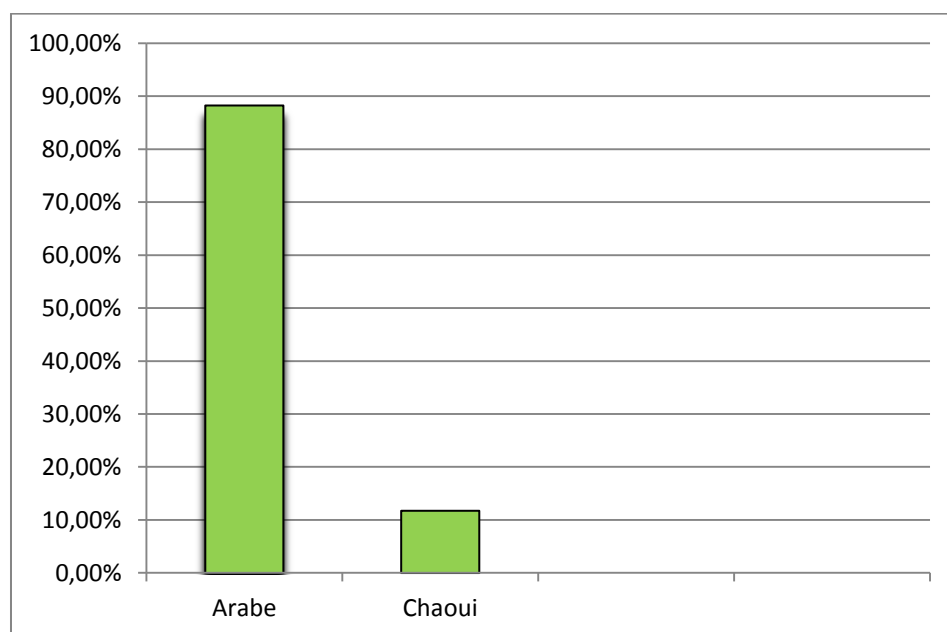
Question n°1 :

-Quel est votre langue maternelle ?

Résultats :

Arabe	%	Chaoui	%
15	88.23	02	11.77

Représentation graphique :



Commentaire :

Au vu du diagramme ci-dessus, nous pouvons dire que le nombre d'enquêtés de la langue maternelle arabe est supérieure à celui des enquêtés de la langue maternelle Chaoui, à raison de 88.23% pour les arabes et 11.77% pour les Chaoui.

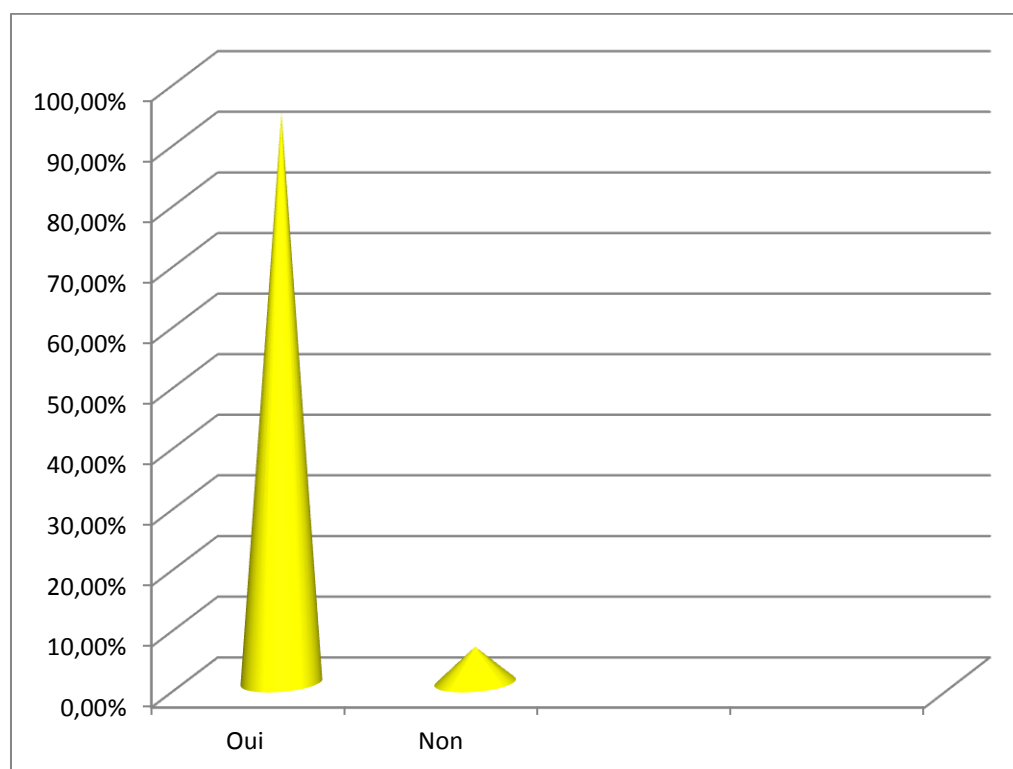
Question n°2 :

-Parlez-vous plusieurs langues ?

Résultat :

Oui	%	Non	%
16	94.12	01	05.88

Représentation graphique :



Commentaire :

Nous remarquons que la totalité des employés avec du pourcentage de 94.12% parle plusieurs langues, et le reste qu'est un seul employé de 05.88% qui dis non.

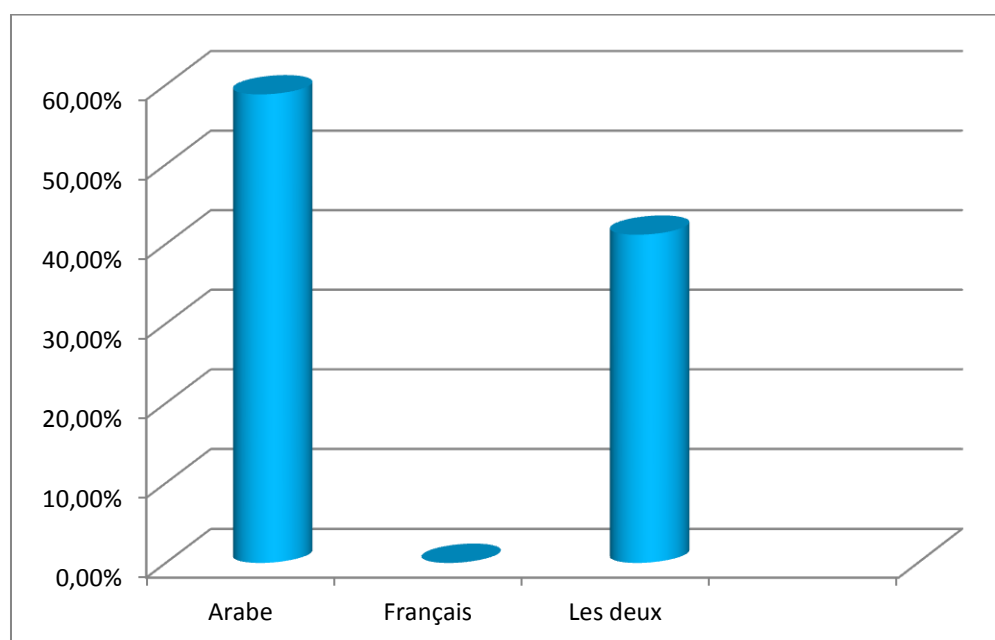
Question n° 3 :

-Quelle langue utilisez-vous avec vos collègues ?

Résultat :

Arabe	%	Français	%	Les deux	%
10	58.82	00	00	07	41.18

Représentation graphique :



Commentaire :

Pour cette question ,58.82% des employés utilisent la langue arabe avec les collègues, tandis que 41.18% utilisent les deux langues, aucun d'entre eux n'a signalé la langue française toute seule. Ce sondage montre que la majorité des employés préfèrent d'utiliser la langue arabe entre eux.

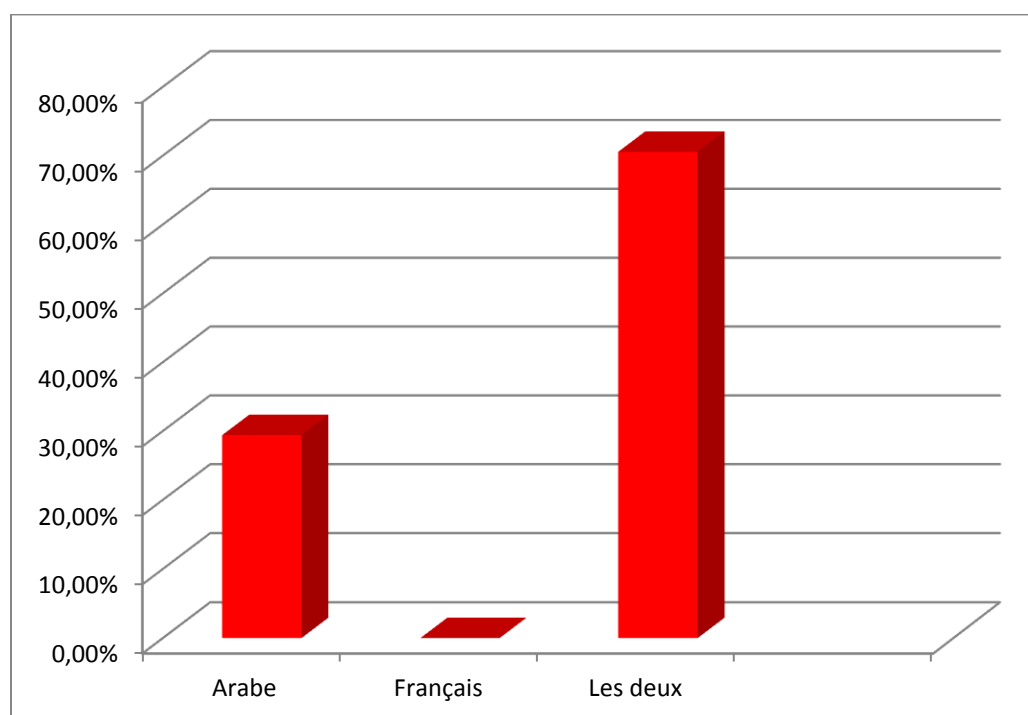
Question n° 04 :

-Quelle langue utilisez-vous avec les clients ?

Résultats :

Arabe	%	Français	%	Les deux	%
05	29.42	00	00	12	70.58

Représentation graphique:



Commentaire :

Selon les résultats obtenus, nous constatons que la majorité des employés préfère d'utiliser les deux langues avec du pourcentage 70.58%, en ce qui concerne la langue arabe du pourcentage de 29.42%, et aucun d'entre eux n'a mentionné la langue française seule. Nous pouvons dire que la maîtrise des deux langues par les employés lui donne plus d'avantage et lui donne la possibilité de s'en sortir dans n'importe quelle situation.

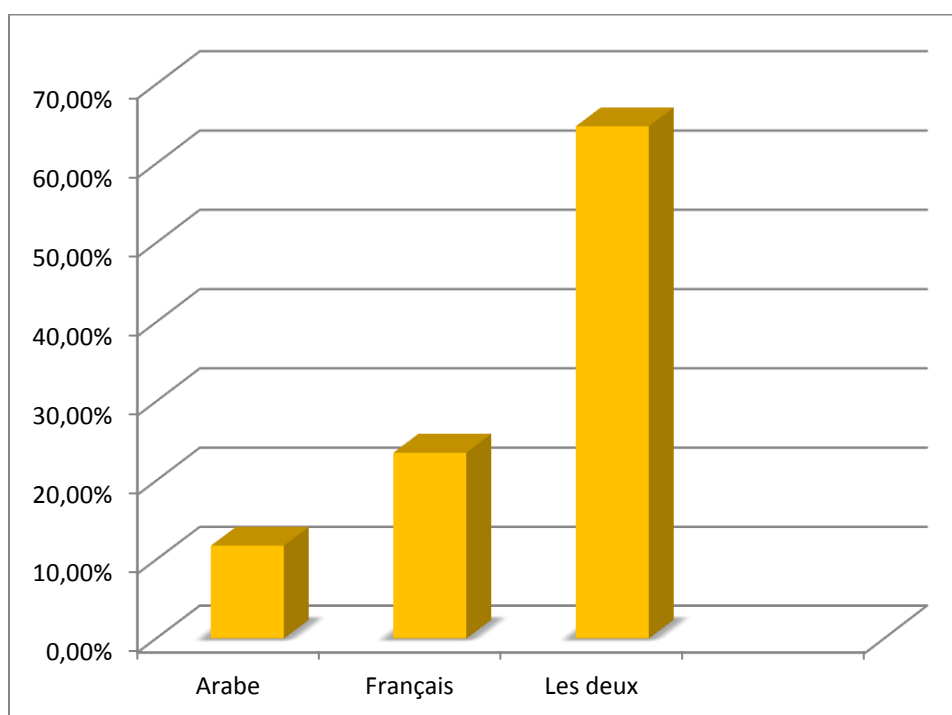
Question n°05 :

-Aimerez-vous que le client parle en arabe ou en français ?

Résultats :

Arabe	%	Français	%	Les deux	%
02	11.77	04	23.53	11	64.70

Représentation graphique :



Commentaire :

Nous remarquons en premier lieu que la totalité des employés 64.70% disent les deux langues, en deuxième lieu 23.53% disent le français, et en dernier lieu qui est de 11.77% disent l'arabe. Nous constatons que les deux langues sont le parler le plus répandu et utilisé au sein du secteur.

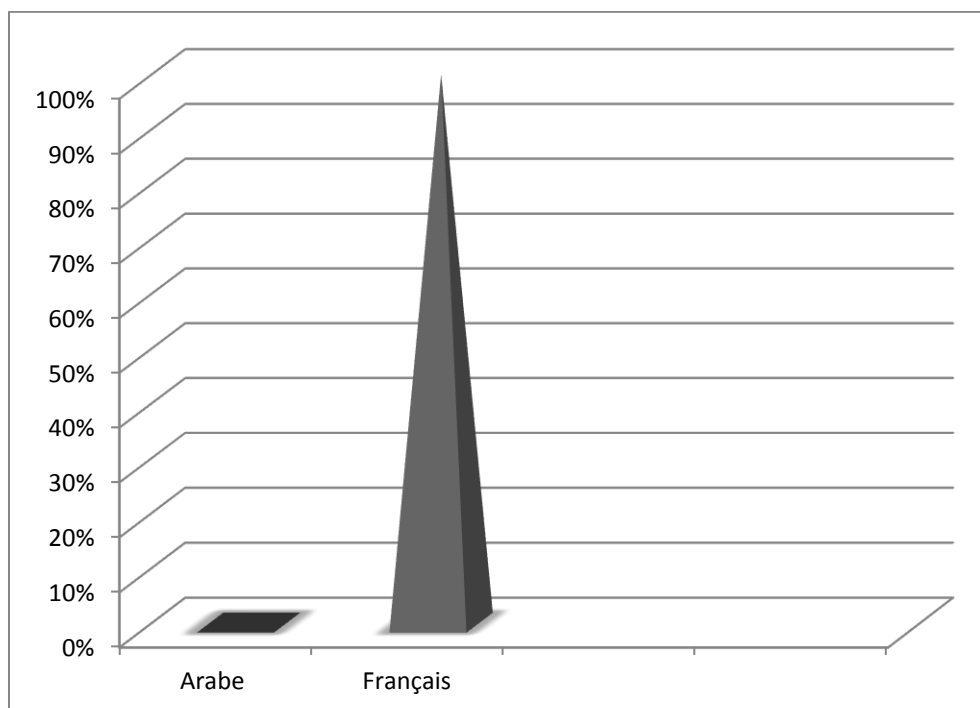
Question n°06 :

Est-ce que le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion, versement, retrait...) se fait en arabe ou en français ?

Résultats :

Arabe	%	Français	%
00	00	17	100

Représentation graphique :



Commentaire :

Le constat à travers les réponses est que tous les employés qui est du pourcentage de 100% disent que tous le travail technique se fait en langue française. Nous pouvons clairement dire que la langue française constitue donc un outil très important dans le fonctionnement du travail des fonctionnaires.

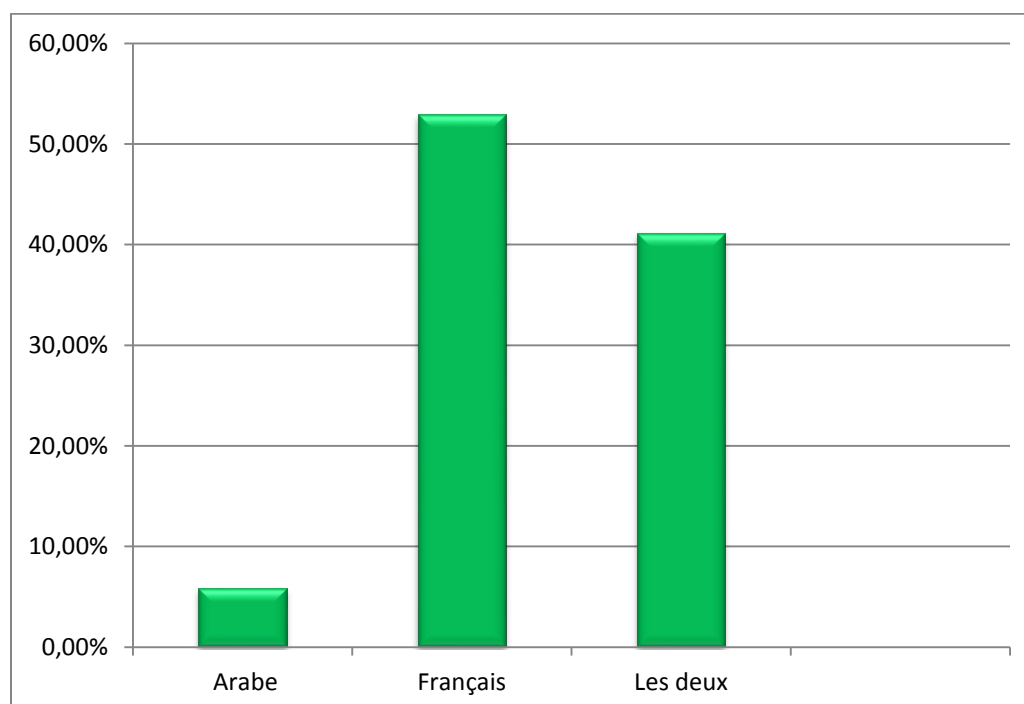
Question n° 07 :

-Tous les contrats sont rédigés en français, quelle langue donc utilisez-vous avec les partenaires et les clients ?

Résultats :

Arabe	%	Français	%	Les deux	%
01	05.88	09	52.94	07	41.18

Représentation graphique :



Commentaire :

Les résultats obtenus montrent que 52.94% des employés déclarent qu'ils utilisent la langue française et 41.18% jugent qu'ils utilisent les deux langues et le reste qui est de 05.88% (un seul employé) qui préfère d'utiliser la langue arabe. L'utilisation des deux langues est très importante. Ces résultats prouvent que l'arabe est très pratiqué que le français.

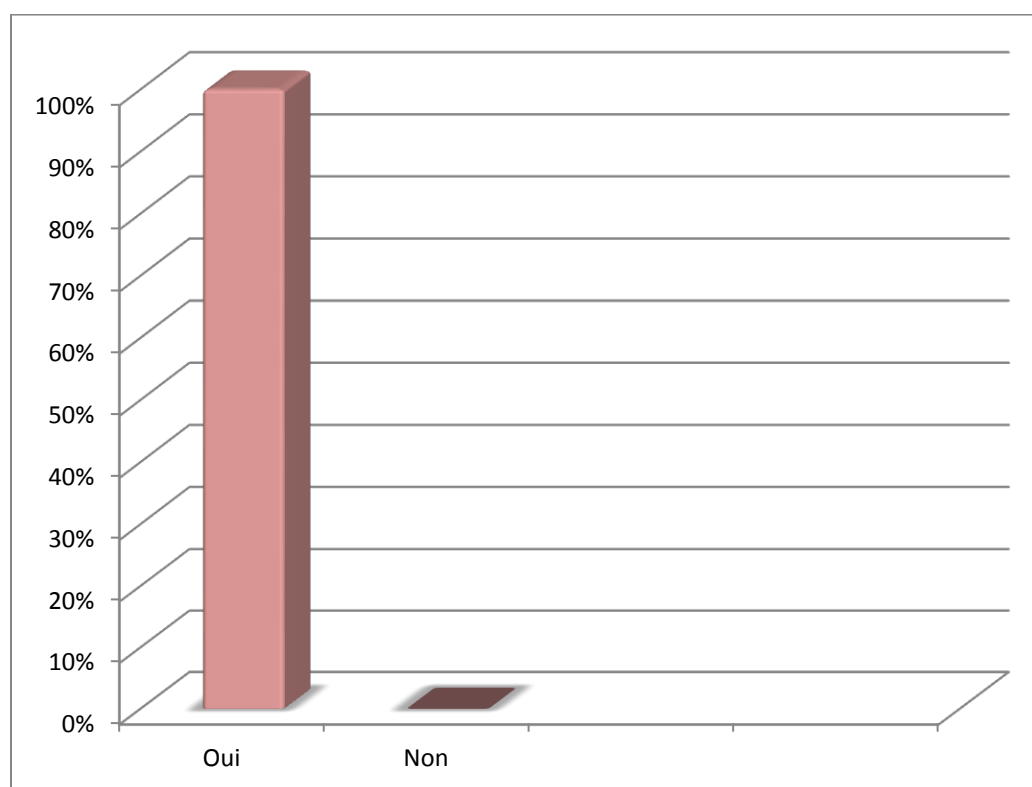
Question n°08 :

-Est-ce que vous utilisez l'arabe pour expliquer le contenu du contrat pour certains clients ?

Résultats :

Oui	%	Non	%
17	100	00	00

Représentation graphique :



Commentaire :

Il ressort de la lecture de ces résultats que tous les employés avec du pourcentage de 100% disent qu'ils vont utiliser la langue arabe. Donc la langue arabe est très importante pour une bonne explication

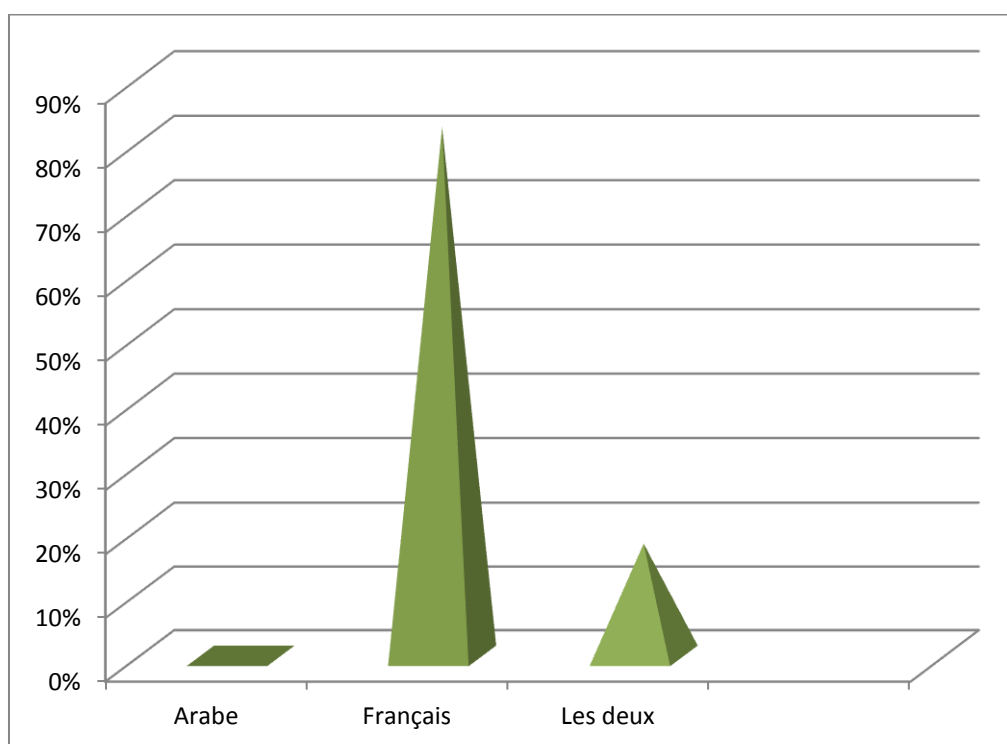
Question n°9 :

- Quel langue utilisez-vous pour envoyer un écrit administratif à un autre service ?

Résultats :

Arabe	%	Français	%	Les deux	%
00	00%	14	82.35	03	17.65

Représentation graphique :



Commentaire :

La lecture qu'on peut faire sur la base de ce résultat est que la totalité des employés qui est du 82.35% utilise la langue française et le reste qui est du 17.65% préfèrent d'utiliser les deux langues, et aucun d'entre eux n'a mentionné la langue arabe seule. Ce qui signifie qu'elle joue un rôle très important et sa présence est nécessaire.

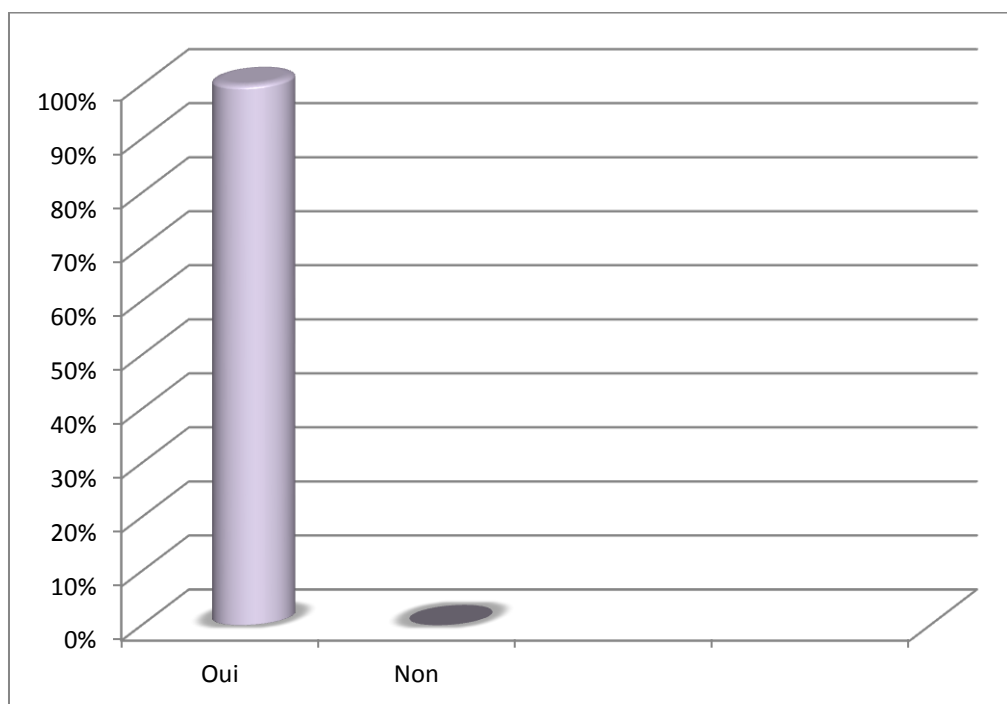
Question n°10 :

-Estimez-vous que les deux langues soient essentielles dans votre travail ?

Résultats :

Oui	%	Non	%
17	100	00	00

Représentation du pourcentage :



Commentaire :

Nous recensons que la totalité des employés qu'est de 100% estiment que les deux langues arabe et français soient essentielles dans leurs travail. L'emploi des deux langues est plus fréquent.

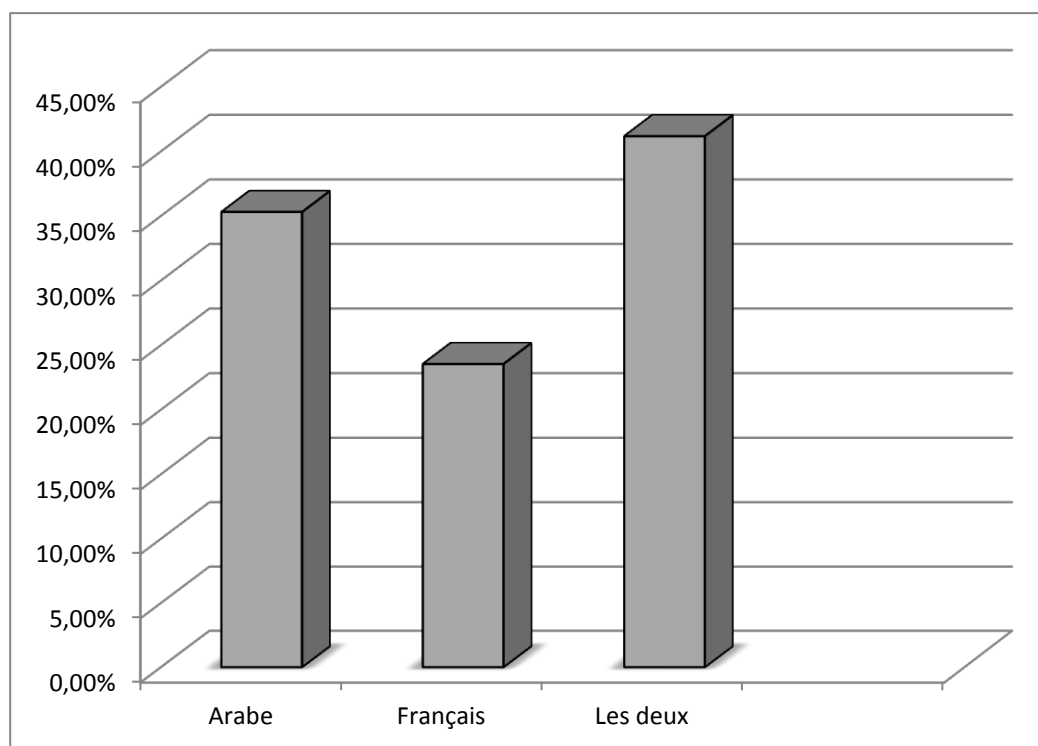
Question n°11 :

-Vous-préférez d'utiliser la langue arabe ou française ? Et pourquoi ?

Résultats :

Arabe	%	Français	%	Les deux	%
06	35.30	04	23.53	07	41.17

Représentation graphique :



Commentaire :

Nous pouvons déduire que 41.17% des employés préfèrent d'utiliser les deux langues et 35.30% préfèrent la langue arabe et le reste qui de 23.53% utilisent la langue française.

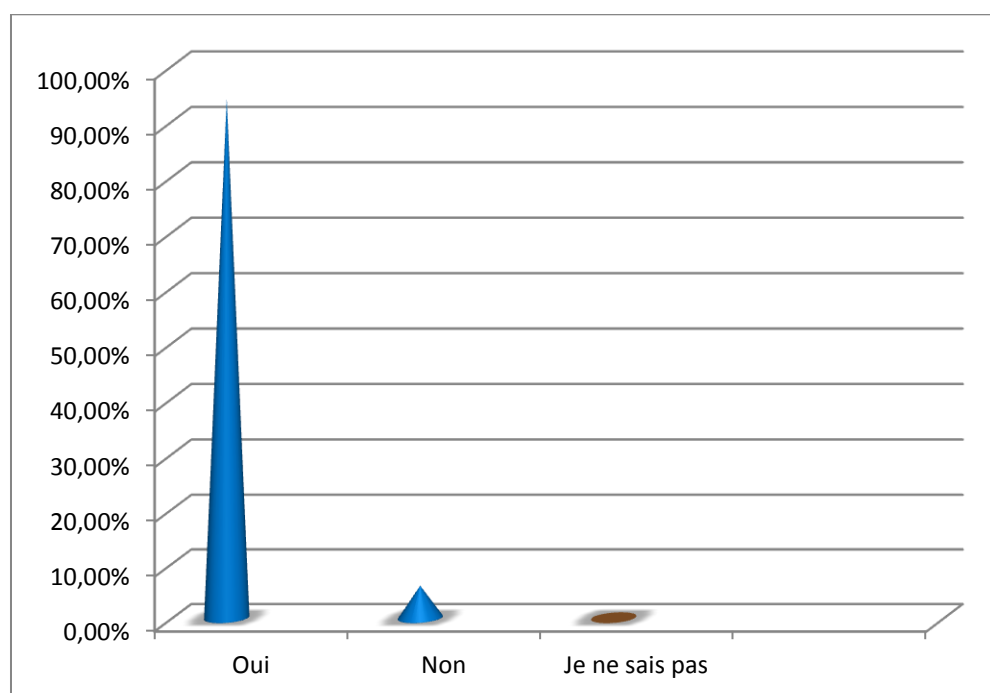
Question n°12 :

-Pensez-vous que votre entreprise aura besoin de renforcer ses connaissances en langue française ?

Résultats :

Oui	%	Non	%	Je ne sais pas	%
16	94.12	01	05.88	00	00

Représentation graphique :



Commentaire :

A travers le résultat ci-dessus, nous pouvons déduire qu'il y a une prise de conscience de la part des employés qui est de 94.12% quant à l'importance de la langue française dans leur entreprise, tandis que le reste qui est un seul employé de 05.88% qui pense le contraire

Conclusion

Nous concluons dans cette partie que l'emploi de la langue Française est très important au niveau du secteur bancaire, vu le taux des documents ayant en français, qui a constitué la proportion la plus élevée. En plus, les employés trouvent que l'emploi de la langue française est obligatoire, d'autres trouvent que les deux langues arabe et français sont nécessaires pour bien exprimer aux clients. De ce fait, nous pouvons en tirer le résultat suivant, l'usage de la langue française au sein du secteur bancaire n'est pas satisfaisant, et la maîtrise des deux langues par l'employé lui donne plus d'avantage et lui donne la possibilité de s'en sortir dans n'importe quelle situation linguistique.

Donc, ce chapitre est éclairé que :

- La connaissance du français est obligatoire pour le travail de l'employé.
- La connaissance de l'arabe est réclamée surtout dans le côté juridique, mais elle n'est pas nécessaire pour effectuer le travail.
- La connaissance des deux langues en même temps est favorable pour l'employé, car elle lui permet de bien mener son travail selon les besoins de différentes situations et surtout avec les clients.

Conclusion général

Tous au long de ce travail de recherche, nous avons montré l'usage et les pratiques de la langue française dans les secteurs Algériens. Dans notre cas, l'étude menée au sein de secteur bancaire de la wilaya de Khenchela, la CNEP banque et la BNA, nous a permis de relever l'importance de la langue française en tant qu'instrument de travail. Après avoir effectuée notre travail pratique et recueilli des données à partir de l'analyse des documents écrits et le questionnaire, nous avons constaté que la langue arabe et la langue française ne sont pas établies d'une façon définitive, bien que les rôles attribués à ces deux langues semble différents, la langue française pour tous types de rédaction et de travail technique sauf dans le domaine juridique on trouve la langue arabe seule, et les deux langues pour la communication et la conversation.

Il ressort que dans le secteur bancaire, la langue s'inscrit dans un rapport de force qui oppose la force du texte qui dit que c'est l'arabe littérale qui doit être la seule langue de communication et de fonctionnement, et la force de l'usage linguistique déterminé par l'usage de deux langues (l'arabe et le français), nous constatons que ces langues sont complémentaires et que le plurilinguisme est une richesse. Ainsi, la maîtrise et la promotion de la langue arabe et l'ouverture sur les langues étrangères sont elles devenues une nécessité dans le monde d'aujourd'hui. La présence du français en Algérie ne peut donc être perçue que comme un atout pour promouvoir et faire vivre le plurilinguisme. Les langues en présence se répartissent les domaines d'usage sont et font l'Algérie moderne.

Nous conseillons tous les secteurs utilisent la langue française dans leur relation de travail, pour accordent l'importance nécessaire au bon usage de cette langue. Aucune performance ou amélioration des résultats ne peut être perçue si langue de travail est faiblement maîtrisée.

Enfin, nous avons choisi ce domaine pour pouvoir décrire des réalités linguistique, dans une institution publique et ce dans le but de mieux comprendre les pratiques langagières dans la réalité et la vie de l'administration algérienne.

Référence bibliographiques

Abou, S, l'identité culturelle, Paris, Atropos, 1995

Bellatrache, H, l'usage de la langue française en Algérie, In : Synergies Algérie, n°8-2009, pp107-113

Calvet, L, J et Dumont Pierre. L'enquête sociolinguistique

Derradji, Y. vous avez dit langue étrangère le français en Algérie, les cahiers du SLADD, n°1, Algérie, 1994

G, Grandguillaume. Langues et représentation identitaires en Algérie.

G, Grandguillaume. Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris : Larousse, 1983

Garrot, H .la banque de l'Algérie, ses origines ses modes d'opérer et ses résultats, les cahiers Algériens, 1892

Kateb, Y. interview publiée par jeune Afrique, n°324, Paris, 1967

Kateb, Y. butin de guerre

Queffelec, A, Derradji, Y, Debov, Smaali-Dekdouk. Le français en Algérie, Bruxelles, Duclot.

Rahal, S, le français en Algérie, Mythe ou réalité ? 2001

Sebaa, R, l'Algérie et la langue française, l'altérité partagée, Edition dar el Gharb, 2002, p 132

S, Abdelhamid. Pour une approche sociolinguistique de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français, université de Batna, 2002, 35

Taleb Ibrahim, Kh. les algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger : El Hikma, 1997

Taleb Ibrahim, Kh. l'Algérie : coexistence et concurrence des langues, l'Année du Maghreb, p207, 2006

Webliographie citée

-Site 01 : <http://www.tfq.ulaval.ca/afrique/algérie-3politique-Ling.Htm>

-Site 02 : <http://www.joradp.dz>

Webliographie consultée

-<http://ressources.cla.univ.fcomte.fr/.../bellatrache.pdf>


-<http://www.reference-globale.com/doi/abc/101515/9783110132649.10>.

-<http://fr.wikipedia.org/wiki/bilinguisme>.



Annexes

Documents écrits



الصندوق الوطني للتوفير والإحتياط
Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance

DEMANDE DE RETRAIT

Nom et Prénom du Titulaire: _____

Nom et Prénom du mandataire _____

N° de compte : _____

Ancien avoir (DA): _____

Montant en chiffres (DA): _____

En lettres :

Pièce d'identité (CNI, PC, CMI) N°

Délivré(e) le / / à

Agence: _____ Code _____


Signature du guichetier _____

Signature du chargé de validation _____

Signature du caissier _____

Le client _____ Le / /

FB-10 BIS



الصندوق الوطني للتوفير والإحتياط
Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance

VERSEMENT D'ESPECES

NOM DU BENEFICIAIRE _____

NOM DE L'AGENCE QUI TIENT LE COMPTE _____ Code Agence _____

numéro de compte _____

agence de versement (si différente de l'agence qui tient le compte) _____

nom du déposant (si différent du bénéficiaire) _____

nombre	unité	montant	DA
	x 1000 =		
	x 500 =		
	x 200 =		
	x 100 =		
	x 50 =		
	x 20 =		
	x 10 =		
	x 5 =		
	x 2 =		
	x 1 =		
	autres pièces		
montant total			DA

signature du caissier, _____ date et signature du déposant, _____

Versement N° 55193802

Ce document ne peut en aucun cas constituer un reçu de versement

FB - 10
imp. e.e.p.a - El-Achour





الصندوق الوطني للتوفير و الاحتياط - بنك
Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance - Banque

~~XXXXXXXXXXXX~~

CITE ABDELHAFID SOUFI KHENCHELA

IDEM

BABAR

BABAR

KHENCHELA

Code Confidentiel Carte Epargne "CE"

الرمز السري بطاقة التوفير

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

سيدتي، أنستي، سيدي،

Veuillez trouver dans l'encadré ci-dessous, le code confidentiel vous permettant d'accéder à votre compte.

تجدون في الإطار أسفله، الرمز السري الذي يمكنكم من العبور إلى حسابكم.

Découvrez votre code confidentiel en retirant la languette au verso.

اكتشفوا رمزكم السري بسحب الشريط الموجود على ظهر هذا الإعلان.

Important :

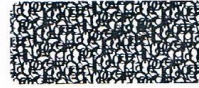
Ce code est strictement personnel, nous vous conseillons de :

- L'apprendre par cœur.
- Ne le communiquer à personne.
- Ne pas le conserver sur vous.

هـام :

هذا الرمز السري شخصي :

- احفظوه جيدا
- لا تطلعوا عليه أحدا
- لا تحتفظوا به معكم



Découvrez votre code au verso

E-mail : info@cnepbanque.dz
www.cnepbanque.dz



الصندوق الوطني للتوفير والإحتياط - بنك Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque

**DIRECTION DE SURVEILLANCE DES RISQUES CREDIT ET FINANCIER
AUTORISATION DE CONSULTATION DE LA CENTRALE DES RISQUES**

Cadre réservé à la CNEP-Banque

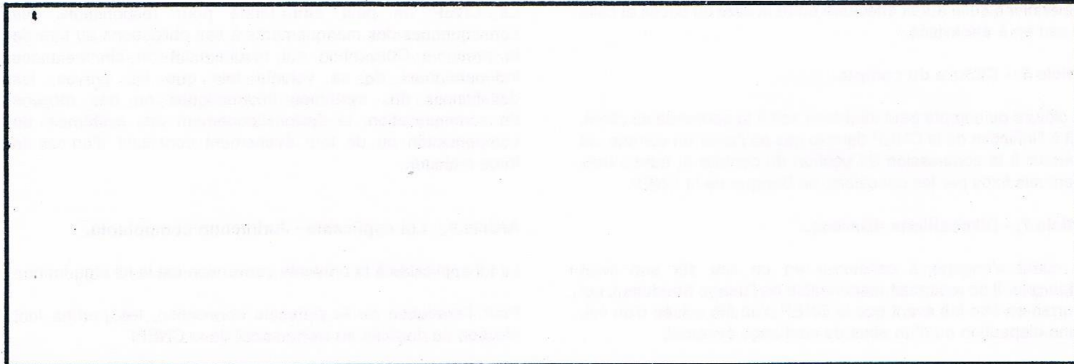
Structure:	Code structure:	Tél:	Fax:
Date d'envoi :			
Type de crédit sollicité:	Durée sollicitée: mois		
Montant du crédit sollicité:			(DA)
Le chargé (e) du crédit :		Signature du Directeur:	

Cadre réservé au demandeur de crédit

Je soussigné(e) M. Mme. :		
Né(e) le :	/ /	(JJ/MM/AAAA) à :
Agissant au nom de la société ¹ :		
Créée:	/ /	(JJ/MM/AAAA) à :
Agissant en qualité de ² :		
Forme juridique ³ :		
Activité principale :		
Adresse du siège social :		
Clé Banque d'Algérie ⁴ :		
(NIF) Numéro d'Identification Fiscale ⁵ :		
Registre de commerce ⁵ N°		
Raison sociale, Nom (s) et Prénoms (s), actionnaire (s), Associé (s) ⁶ :		
A :	Date de naissance :	/ / lieu:.....
B :	Date de naissance :	/ / lieu:.....
Nom et Prénom Co-Gérant :		
Date de naissance :	/ /	lieu:.....
Autorise la CNEP-Banque à consulter la centrale des risques de la Banque d'Algérie, et autorise celle-ci à lui communiquer les renseignements enregistrés à notre nom.		
Fait à :		
Le :		
(Cachet et signature de l'entreprise)		

- 1- Indiquer la raison sociale / sigle de l'entreprise ou la mention << moi-même >> pour une personne physique.
- 2- Indiquer la fonction du mandataire dans la société.
- 3- Forme juridique de l'entreprise (SARL, EURL, SNC, SPA.....etc).
- 4- Matricule de l'entreprise auprès de la centrale des risques (à indiquer s'il est connu).
- 5- Numéro d'Identification Fiscale (15 caractères) et numéro de registre de commerce obligatoires.

CONVENTION DE COMPTE SUR LIVRET D'ÉPARGNE LOGEMENT



CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

La CNEP, ci-après désignée par la "banque" et le client soussigné ci-dessus conviennent par les présentes de ce qui suit, qui pour le surplus demeure régi par les usages bancaires en Algérie.

La CNEP accepte à la demande expresse du client, dénommé également le "titulaire" d'ouvrir dans ses livres un compte sur livret "d'épargne logement".

Article 1. - Fonctionnement.

La CNEP délivrera au client, à titre gracieux, un livret sur lequel seront enregistrées les opérations effectuées par lui ou par son représentant dûment mandaté ainsi que le produit de la rémunération due par la banque.

Les sommes inscrites au crédit du compte du titulaire restent disponibles à tout moment.

Le titulaire du compte peut effectuer des opérations de retrait dans la limite d'un montant fixé réglementairement par la CNEP ainsi que des versements auprès de n'importe quelle autre agence CNEP que celle tenant son compte.

Article 2. - Rémunération et conditions financières.

a) - La CNEP s'engage en contrepartie des fonds déposés par le client à rémunérer son épargne au taux fixé par les Conditions Générales de Banque de la CNEP.

L'intérêt acquis annuellement s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêts.

Les intérêts sont décomptés,

- pour les versements à partir du premier jour de la quinzaine qui suit celle de l'opération.

- pour les retraits, à partir du dernier jour de la quinzaine qui précède celle de l'opération.

Il n'est plus servi d'intérêt sur les livrets présentant un solde inférieur au montant du dépôt minimum fixé par les Conditions Générales de Banque de la CNEP.

b) - Les intérêts servis sont soumis à imposition conformément à la législation en vigueur.

Les services de la banque sont rémunérés par le prélèvement annuel d'une commission de gestion et frais éventuels.

Toutes ces conditions sont susceptibles de modification conformément aux conditions de banque et à la législation en vigueur.

Article 3. - Avantages.

Sous réserve de satisfaire aux conditions d'ancienneté les intérêts produits par les dépôts ouvrent droit à l'obtention d'un prêt destiné à l'acquisition ou à la construction d'un logement.

Le titulaire peut céder tout ou partie de ses droits à des tiers conformément à la réglementation en vigueur à la CNEP.

Article 4. - Procuration.

Le titulaire du compte peut désigner un ou des mandataires autorisés (s) à faire fonctionner son compte après remise à la CNEP de la procuration spécifique établie à cet effet.

La révocation de la procuration ou toute modification dans l'étendue des pouvoirs des mandataires ainsi que le décès de l'un d'eux doivent être signifiés à la CNEP par lettre recommandée avec accusé de réception, celle-ci ne pouvant être tenue pour responsable de n'avoir pas reçu cette notification.

Le client s'engage à aviser immédiatement la CNEP de tout événement modifiant sa capacité ou celle de son mandataire.

Questionnaires destinés aux employés du secteur bancaire :

Enquête sur les usages et les pratiques du français au sein de secteur

Bancaire de la wilaya de Khenchela

I. Identification

Age :

Lieu de résidence :

Sexe :

Diplôme obtenu :

Année d'emploi :

II. Usage et pratique de français

1-Quel est votre langue maternelle ?

.....
.....

2-Parlez-vous plusieurs langues ?

Oui

Non

-Si oui, dite les quelles ?

.....
.....

3-Quelle langue utilisez-vous avec vos collègues ?

Arabe

Français

4-Quelle langue utilisez-vous avec les clients ?

Arabe

Français

5-Aimerez-vous que le client parle en arabe ou en français ?

.....
.....
.....

6-Est ce que le travail technique (Comptabilité, analyse financière, gestion, versement, retrait) se fait en arabe ou en français ?

Arabe

Français

7-Tous les contrats sont rédigés en français, quelle langue donc utilisez-vous avec les partenaires et les clients ?

Arabe

Français

8- Est ce que vous utilisez l'arabe pour expliquer le contenu du contrat pour certains clients ou non ?

.....
.....
.....
.....

9- Quel langue utilisez vous pour envoyer un écrit administratif à un autre service ?

Arabe

Français

10- Estimez-vous que les deux langues soient essentielles dans votre travail ?

.....
.....
.....
.....

11-Vous préférez d'utiliser la langue française ou arabe ? Et pourquoi ?

Arabe

Français

.....
.....
.....
.....

12-Pensez-vous que votre entreprise aura besoin de renforcer ses connaissances en langue française ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Enquête sur les usages et les pratiques du français au sein de secteur

Bancaire de la wilaya de Khenchela

I. Identification

Age : 32 ans

Lieu de résidence : KHEWCHELA

Sexe : féminin

Diplôme obtenu : finance monnaie
et
banque

Année d'emploi : 2007

II. Usage et pratique de français

1-Quel est votre langue maternelle ?

Arabe et français

2-Parlez-vous plusieurs langues ?

Oui

Non

-Si oui, dite les quelles ?

/

3-Quelle langue utilisez-vous avec vos collègues ?

Arabe

Français

4-Quelle langue utilisez-vous avec les clients ?

Arabe

Français

5-Aimerez-vous que le client parle en arabe ou en français ?

ARABE et français

6-Est ce que le travail technique (Comptabilité, analyse financière, gestion, versement, retrait) se fait en arabe ou en français ?

Arabe

Français

Enquête sur les usages et les pratiques du français au sein de secteur

Bancaire de la wilaya de Khenchela

I. Identification

Age : 31

Lieu de résidence : KHENCHELA

Sexe : HOMME

Diplôme obtenu : Licence

Année d'emploi : 2004

II. Usage et pratique de français

1-Quel est votre langue maternelle ?

FRANÇAIS et ARABE

2-Parlez-vous plusieurs langues ?

Oui

Non

-Si oui, dite les quelles ?

FRANÇAIS et ARABE

3-Quelle langue utilisez-vous avec vos collègues ?

Arabe

Français

4-Quelle langue utilisez-vous avec les clients ?

Arabe

Français

5-Aimerez-vous que le client parle en arabe ou en français ?

LES DEUX

6-Est ce que le travail technique (Comptabilité, analyse financière, gestion, versement, retrait) se fait en arabe ou en français ?

Arabe

Français

7-Tous les contrats sont rédigés en français, quelle langue donc utilisez-vous avec les partenaires et les clients ?

Arabe

Français

8- Est ce que vous utilisez l'arabe pour expliquer le contenu du contrat pour certain clients ou non ?

.....oui / Certain clients.....
.....
.....
.....

9- Quel langue utiliser vous pour envoyer un écrit administratif à un autre service ?

Arabe

Français

10- Estimez-vous que les deux langues soient essentielles dans votre travail ?

.....oui.....
.....
.....
.....

11-Vous préférez d'utiliser la langue française ou arabe ? Et pourquoi ?

Arabe

Français

.....PARCE QUE NOU SOMMES DES ARABES.....
.....ET LA PLUS PART DES CLIENTS.....
.....Parlent la langue ARABE.....
.....

12-Pensez-vous que votre entreprise aura besoin de renforcer ses connaissances en langue française ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Enquête sur les usages et les pratiques du français au sein de secteur

Bancaire de la wilaya de Khenchela

I. Identification

Age : 48 Ans

Lieu de résidence : Khenchela

Sexe : féminin

Diplôme obtenu : Secrétaire de

Année d'emploi : 1992 (25 Ans)

Direction
Chargée de l'Adminis-
tration

II. Usage et pratique de français

1- Quel est votre langue maternelle ?

..... la langue Arabe

2- Parlez-vous plusieurs langues ?

Oui

Non

- Si oui, dites les quelles ?

..... Arabe - Français

3- Quelle langue utilisez-vous avec vos collègues ?

Arabe

Français

4- Quelle langue utilisez-vous avec les clients ?

Arabe

Français

5- Aimerez-vous que le client parle en arabe ou en français ?

..... les deux langues

6- Est-ce que le travail technique (Comptabilité, analyse financière, gestion, versement, retrait) se fait en arabe ou en français ?

Arabe

Français

7- Tous les contrats sont rédigés en français, quelle langue donc utilisez-vous avec les partenaires et les clients ?

Arabe

Français

8- Est-ce que vous utilisez l'arabe pour expliquer le contenu du contrat pour certains clients ou non ?

..... oui

9- Quelle langue utilisez-vous pour envoyer un écrit administratif à un autre service ?

Arabe

Français

10- Estimez-vous que les deux langues soient essentielles dans votre travail ?

..... oui je préfère

11- Vous préférez d'utiliser la langue française ou arabe ? Et pourquoi ?

Arabe

Français

..... je préfère les utiliser les deux langues

12- Pensez-vous que votre entreprise aura besoin de renforcer ses connaissances en langue française ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Enquête sur les usages et les pratiques du français au sein de secteur

Bancaire de la wilaya de Khenchela

I. Identification

Age : 50 ans.

Lieu de résidence : KHENCHELA.

Sexe : Masculin

Diplôme obtenu : SCIENCES
Juridiques.

Année d'emploi : 1990

II. Usage et pratique de français

1- Quel est votre langue maternelle ?

..... La langue Arabe

2- Parlez-vous plusieurs langues ?

Oui

Non

-Si oui, dites les quelles ?

..... La langue Française et la langue Anglaise

3- Quelle langue utilisez-vous avec vos collègues ?

Arabe

Français

4- Quelle langue utilisez-vous avec les clients ?

Arabe

Français

5- Aimerez-vous que le client parle en arabe ou en français ?

..... Je souhaite qu'il maîtrise les 2 langues

6- Est-ce que le travail technique (Comptabilité, analyse financière, gestion, versement, retrait) se fait en arabe ou en français ?

Arabe

Français

7-Tous les contrats sont rédigés en français, quelle langue donc utilisez-vous avec les partenaires et les clients ?

Arabe

Français

8- Est ce que vous utilisez l'arabe pour expliquer le contenu du contrat pour certain clients ou non ?

Oui

9- Quel langue utiliser vous pour envoyer un écrit administratif à un autre service ?

Arabe

Français

10- Estimez-vous que les deux langues soient essentielles dans votre travail ?

Oui

11-Vous préférez d'utiliser la langue française ou arabe ? Et pourquoi ?

Arabe

Français

Parce que le système financier appliqué est la forte de l'étranger.

12-Pensez vous que votre entreprise aura besoin de renforcer ses connaissances en langue française ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Résumé

Durant ce travail de recherche, nous tenter de mesurer, d'appréhender et de commenter la place du français dans l'administration algérienne et surtout le secteur bancaire. L'intérêt de cette étude est de montrer l'ancrage de la langue française dans les différents secteurs algérienne, le statut réel et le rôle que joue cette langue avec la langue arabe dans les administrations. Nous avons présenté le champ dans lequel s'inscrit notre étude et la méthodologie du travail, nous avons commenté la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête (la caisse national d'épargne et de prévoyance et la banque de développement local) Nous avons présenté à la fin les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabo-français ne peut-être perçu que comme atout considérable et une richesse.

Mots clés : langue française-arabisation-statut des langues- usage des langues.

الملخص: من خلال هذا البحث, حاولنا فهم و قياس مكانة اللغة الفرنسية في الإدارة الجزائرية و خاصة في القطاع المصرفي , و الهدف من هذه الدراسة هو إبراز التداول الواسع للغة الفرنسية و الدور الذي تلعبه هذه اللغة مع اللغة العربية في سير و عمل قطاعات مختلفة في الجزائر, و قمنا بتقديم مجال و منهجية الدراسة و بالتعليق على الواقع اللغوي الذي يسود المجتمع(الصندوق الوطني للتوفير و الاحتياط و بنك التنمية المحلية) و قدمنا في الأخير نتائج بحثنا مبرزين أن الثنائية اللغوية (عربي/فرنسي) ليست سوى مكسب هام و ثراء معتبر.

الكلمات المفتاحية : اللغة الفرنسية -التعريب-تعددية لغوية-مكانة اللغات-استعمال اللغات.

Abstract: According to this research, we try to understand and measure the value of French language in Algerian administration, especially in Financial Bank (sector). The aim of this study is to clarify the use of French language and its role with Arabic language in managing the other different Sections in Algeria. In this research, we present method of the study with the explanation to the fact of language which spreads in the society (B.N.A, CNAP). In the last, we present the results of our study to show bilinguisme (Arabic/French) is just big gain for us.

Key words: French language-the use of language-language diversity-the value of language.